

**Connaissance et emploi des végétaux II**

**UE 12**

**CATEGORIE :** AGRONOMIQUE **SECTION :** Architecture des Jardins et du Paysage

**OPTION :**

**Année :** BLOC 1

**Acronyme :** AJU12CEVE2

**Langues d'enseignement :** Français

**Coordonnées du service :** HELdB - CAMPUS CERIA  
Bâtiment 4C - 1er étage  
Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles

**Enseignant responsable :** PENNINCKX V. - [valerie.penninckx@cnldb.be](mailto:valerie.penninckx@cnldb.be)

**Autre(s) enseignant(s) de l'UE :**

**Nombre d'heures :** 15 h

**Nombre de crédits :** 3 ECTS (Facteur de pondération)

**Niveau du cycle :**

**Période :** Q2

**Cadre européen de certification :** Niveau 6

**Liste des UE pré requises :** Néant

**Liste des UE co requises :** Néant

**Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :**

Cours obligatoire dans le programme.



**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :**

Cette UE contribue aux AAT suivants :

- élaborer, individuellement ou en groupe, des documents didactiques et/ou des fiches techniques liés de près ou de loin à l'architecture des jardins et du paysage, sur base de l'analyse d'une documentation scientifique et/ou technique
- adapter l'élaboration de ses travaux d'architecture des jardins et du paysage, en fonction de l'évolution de son secteur d'activité et en faisant preuve de réflexivité
- présenter, dans le cadre des activités d'intégration professionnelles, un bilan des contacts significatifs établis en cours de formation avec le monde professionnel et leurs apports respectifs
- rédiger et présenter un diagnostic d'un site paysager (imposé par le professeur ou basé sur un choix argumenté) à diverses échelles en tenant compte de tous les facteurs impactant du paysage et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- concevoir et argumenter le choix de la gestion des plantations d'un site selon des critères scientifiques, techniques, esthétiques et de développement durable et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- rédiger et présenter un projet créatif et fonctionnel de planification et/ou d'aménagement d'un site paysagé à diverses échelles et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- concevoir et argumenter le choix et la mise en œuvre de l'aménagement technique et esthétique d'un site, dans une optique de développement durable, sous diverses formes : plans, coupes, détails techniques, cahier des charges et textes illustrés
- concevoir et réaliser le métré et l'estimation financière de l'aménagement d'un site paysager sous forme d'un tableau informatisé et/ou d'un texte illustré
- planifier, individuellement ou en collaboration, l'organisation d'un travail phasé en tenant notamment compte des intervenants qui collaboreront à sa réalisation.

**Autres connaissances ou compétences prérequis :**

///

**Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :**

**Connaissance et emploi des végétaux 2 :**

Objectifs :

Continuer l'exploration du monde végétal : apprendre à le décrire pour mieux le comprendre, en comprendre les exigences. Avoir une bonne connaissance des principaux végétaux utilisés dans les aménagements contemporains et historiques.

Contenu :

- description des principaux groupes d'angiospermes et/ou d'autres taxons végétaux
- Systématique végétale : 100 genres de plantes utilisables dans les aménagements sont présentés (lors de visites ou en classe) et décrits.
- Du temps est prévu pour la constitution d'un herbier

**Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :**

**Connaissance et emploi des végétaux 2 :**

Cours magistral, activités de réflexion, excursions, observations sur le terrain.

**Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :**

| Cours<br>Concernés                    | H  | ECTS | Pond. | Janvier          |         |       |      | Juin *           |         |       |      | Deuxième session |         |       |      |    |    |
|---------------------------------------|----|------|-------|------------------|---------|-------|------|------------------|---------|-------|------|------------------|---------|-------|------|----|----|
|                                       |    |      |       | Eval<br>Continue | Travaux | Ecrit | Oral | Eval<br>Continue | Travaux | Ecrit | Oral | NR               | Travaux | Ecrit | Oral |    |    |
|                                       |    |      |       |                  |         |       |      |                  |         |       |      |                  |         |       |      | 0% | 0% |
| Connaissance et emploi des végétaux 2 | 15 | 3    | 100%  | 0%               | 0%      | 0%    | 0%   | 0%               | 20%     | 80%   | 0%   | 0%               | 0%      | 20%   | 80%  | 0% | 0% |

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

**Méthode de calcul de la note finale d'une UE**

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

**Remarque :**

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

50% des points de l'activité d'apprentissage est dévolu à la reconnaissance des plantes.

20% des points de l'activité d'apprentissage sont dévolu à un herbier de 40 plantes à rendre le jour de l'examen écrit. (=20% travaux).

30 % des points de l'activité d'apprentissage sont dévolus à des questions relatives au syllabus : théorie et mises en application des concepts vus au cours.

Justifier la NR en 2de session :

\* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est  $\geq 10/20$ .

**Informations complémentaires :**

///

**Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :**

À l'issue du cours de **Connaissance et emploi des végétaux 2**, l'étudiant est capable de :

- Citer, définir et reformuler les notions lues dans les notes de cours ainsi que les notions abordées pendant les lectures.
- Collecter et critiquer des sources externes concernant les sujets abordés au cours.
- Utiliser les notes de cours et les sources externes comme base de réflexion pour la résolution de problèmes nouveaux.
- Choisir parmi les plantes connues celles qui répondent à des critères spécifiques.
- Utiliser les plantes connues et des plantes découvertes par eux-mêmes dans des avant projets d'aménagements.
- Collecter et mettre en herbier des plantes correspondant à un critère spécifique.
- reconnaître 200 genres de plantes indigènes et exotiques

**Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :**

**Connaissance et emploi des végétaux 2 :**

Notes de cours (syllabus)

Catalogue de la pépinière Bruns

Un livre de reconnaissance des plantes récent et complet.



**Description des sources, des références et des supports SUGGERES :**

**Connaissance et emploi des végétaux 2 :**

Kremer B.P., Arbres et arbustes, 400 espèces, Guides Nature, Ulmer, 2010, 382p. (ISBN : 978-2-84138-509-6)

Rameau et al., 2003, Flore forestière française, tome 1 : Plaines et collines Eds : Institut pour le développement forestier. ISBN : 978-2904740169

Flore au choix

Des ouvrages seront montrés et présentés en classe.